

Vous désirez amorcer une démarche de développement durable, mais vous ne savez pas par où commencer? Une démarche structurée repose concrètement sur 6 étapes : le diagnostic organisationnel, le dialogue avec les parties prenantes, le plan d'action, l'engagement, les mécanismes de suivi et la communication des résultats. Avant d'aller plus loin et d'entamer la première étape, il est conseillé d'aller chercher non seulement de l'information pertinente sur le développement durable en entreprise, mais aussi de se questionner pourquoi vous désirez l'intégrer à votre stratégie d'affaires. Le fait d'avoir une meilleure connaissance sur les enjeux du développement durable et vos visées par rapport à celui-ci, vous permettra d'établir et d'orienter les fondements de votre démarche.

ÉTAPE 1 DIAGNOSTIC ORGANISATIONNEL

BUT: La première étape d'une démarche de développement durable représente la réalisation d'un diagnostic complet de votre performance économique, sociale et environnementale. Ce diagnostic produit un premier état des lieux (ou une photo) de la maturité du développement durable de votre entreprise. Vous allez pouvoir ensuite définir vos enjeux prioritaires et orienter vos actions à prendre.

COMMENT : Cette étape peut être réalisée par le gestionnaire lui-même ou en collaboration avec une équipe de travail de développement durable, formée de quelques employés, que le gestionnaire a préalablement mit sur pied. Vous pouvez prendre environ une heure ou deux pour bien réaliser cette étape. L'important est de laisser la place aux discussions, car cela favorise l'innovation et facilite un consensus.

OUTILS : Il existe différents outils qui vous permettront d'illustrer, d'un premier coup d'œil, quelles sont les forces et les faiblesses de votre entreprise. [Les grilles d'autoévaluation de la norme BNQ 21000](#), divisées selon les quatre thématiques du développement durable (transversales, économiques, sociales et environnementales), vous aideront à évaluer la progression de votre entreprise selon une échelle de cinq niveaux de maturité de vos pratiques de gestion. Le Centre québécois de développement durable (CQDD) a également développé un questionnaire de diagnostic organisationnel disponible [en ligne](#). D'autres guides sectoriels sont également disponibles en ligne.

TÉMOIGNAGE D'UNE ENTREPRISE :

Voici le témoignage d'un gestionnaire d'entreprise engagé en développement durable et participant à la première cohorte de PME durable 02.

ÉTAPE 1

DIAGNOSTIC ORGANISATIONNEL

L'ENTREPRISE PROCÈDE À UN DIAGNOSTIC COMPLET DE SA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE AFIN D'ÉTABLIR LES PRIORITÉS D'INTERVENTIONS.

MARC SAVARD
PRÉSIDENT DE FONDERIE SAGUENAY

« La réalisation du diagnostic nous a permis de comprendre qu'on ne partait pas nécessairement de rien. Nous faisons déjà certaines actions de développement durable sans pour autant les insérer dans une démarche structurée. Cela a été pour nous une réelle motivation à aller plus loin. Nous avons ensuite priorisé les actions qui étaient les plus pertinentes pour notre entreprise. Notre but en ce moment est d'éviter le gaspillage (capital, humain, financier et matériel) et de mieux utiliser nos ressources ».



VERS LA PROCHAINE ÉTAPE :

Au courant des prochains mois, 6 articles décrivant les étapes d'une démarche de développement durable vous seront présentés. Restez à l'affût!

[Inscrivez-vous dès maintenant](#) à la 3^e cohorte de formation-coaching PME Durable 02 afin de débiter une démarche structurée de développement durable au sein de votre entreprise.

Article publié le 7 septembre 2017